

<p>Département de l'Aude</p> <p>Arrondissement de Narbonne</p> <p>Délibération n° <u>D2025-12-12-48</u></p> <p>Conseillers municipaux en exercice : 14</p> <p>Convocation en date du 05 décembre 2025</p>	<p style="text-align: center;">RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ</p> <p style="text-align: center;">Commune de SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE <u>Conseil Municipal du 12 décembre 2025</u></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Saint Laurent de la Cabrerisse, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Xavier de VOLONTAT, Maire.</p> <p>Présents : de VOLONTAT Xavier, BONNERY Patrick, FABRE Éric, CROS Francette, RAMONE Jean-Luc, CROUSILLAC Pascal, DAYER Christine, CHORTO Christiane,</p> <p>Absents : BENSEN Christian, POUS Joël, VIDAL Mathilde</p> <p>Empêchés : CASSIGNAC Fabien, CLAYRAC Georges, LABADIE Pierre.</p> <p>Procurations : CASSIGNAC Fabien à DAYER Christine, CLAYRAC Georges à de VOLONTAT Xavier, LABADIE Pierre à CROUSILLAC Pascal.</p> <p>Secrétaire de séance : DAYER Christine.</p>
<p>OBJET :</p> <p><u>Annule et remplace la délibération N°D2023-03-17-02 : Cession de parcelles de la Commune à Monsieur Jean-Noël Bouchardy</u></p>	<p>Monsieur le Maire fait état du souhait de Monsieur Jean-Noël BOUCHARDY, domicilié à l'Albézou, 11220 Saint Laurent de la Cabrerisse d'acquérir les parcelles cadastrées C1072, C1073, C1074, C1076, C1077, C1085, C1088, C1090, C1095, C1820 et C1822, d'une contenance totale d'environ 16 ha 95a 90ca, propriété de la Commune de Saint Laurent de la Cabrerisse.</p> <p>Dans la délibération N°D2023-03-17-02, la cession de ces terrains avait été conditionnée à l'établissement d'une servitude de passage sur les parcelles C1136 et C1822 au bénéfice de la parcelle C1200, propriété de la Commune. Suite à examen du notaire, il apparaît que cette condition n'est pas nécessaire en l'état.</p> <p>Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur la cession de ces parcelles, sans mention spécifique de servitude.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL</p> <p><u>OUÏ</u> l'exposé de M. le Maire, <u>ACCEPTE</u> la cession à Monsieur Jean-Noël BOUCHARDY des parcelles cadastrées C1072, C1073, C1074, C1076, C1077, C1085, C1088, C1090, C1095, C1820 et C1822, d'une contenance totale d'environ 16 ha 95a 90ca, propriété de la Commune de Saint Laurent de la Cabrerisse au prix de 5 100.00 euros. <u>VOTE</u> le fait d'enlever la condition d'établissement d'une servitude de passage sur les parcelles C1136 et C1822, pour réaliser cette vente. <u>PRECISE</u> que tous les frais afférents à cette vente seront à la charge du pétitionnaire (frais de géomètre, de notaire, etc.), <u>AUTORISE</u> Monsieur le Maire à signer tout acte ou document à venir.</p>

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an ci-dessus. Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication. Pour extrait certifié conforme.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 011-211103510-20251212-D2025_12_12_48-DE

La secrétaire de séance, Christine DAYER

**La secrétaire de séance,
Christine DAYER**

